Communauté de Communes

CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS

Délibération n° 2017-185 en date du 27 SEPTEMBRE 2017
Portant création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet

L'an Deux Mille Dix Sept, le vingt sept septembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Bellegarde en Marche, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil 20/09/2017

Nombre de conseillers en exercice : 61

Présents : 54	Votants : 56	POUR : 56
Pouvoirs : 2	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 5	Exprimés : 56	

Présents : MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, SIMONET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, ROBIN, SIMON, DESCLOUX, PEROCHE, ROBBY, BOYER, LE CORRE, FERRIER, BRUNET A, ECHEVARNE, BONNAUD, POULAIN, VERDIER, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, PERRIER F, ALLEYRAT, RAILLARD, MARTIN, LAVAUD, SAINT-ANDRE, PAYARD, AGABRIEL, JARY, SCHMIDT, PLAS, PEYRAUD, LUQUET, ALHERITIERE, MEANARD, FONTVIELLE, WELZER, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, BRUNET M, SEBENNE, BARBAUD, SIDOUX, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, GERBE.
Pouvoirs : MM. JOULOT à JARY, GENDRAUD à VENTENAT,
Excusés : MM. LONGCHAMBON, MATHIEU, D'HULSTER, TOURNAUD, SAUVANET.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Jacques BIGOURET

Le Président informe le Conseil Communautaire que l'agent en charge du secrétariat de direction est actuellement employé dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CAE) jusqu'au 31 octobre 2017.

Son contrat arrivant à échéance, la Communauté de Communes a sollicité les services de Pôle Emploi pour bénéficier d'un renouvellement du CAE.

Le Président précise que Pôle Emploi nous a fait part que les derniers arbitrages gouvernementaux concernant les contrats aidés communiqués par la DIRECCTE ne leur permettent pas de répondre favorablement à notre demande.

En effet, le gouvernement a décidé de réduire fortement le nombre de contrats aidés en les réservant à des situations très spécifiques et à un public prioritaire.

L'agent étant formé et donnant toute satisfaction, le Président propose au Conseil Communautaire de stagiairiser l'agent dans le grade des adjoints administratifs à compter du 1er décembre 2017, dans l'attente d'établir les formalités administratives obligatoires.

Compte-tenu de l'exposé du Président, le Conseil, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité :

- De créer 1 poste d'Adjoint administratif à temps complet soit 35 heures hebdomadaires, à partir du 1er décembre 2017 ;
- De charger Monsieur le Président d'établir la déclaration de création d'emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Creuse et de nommer l'agent sur ce poste à compter du 1er décembre 2017 ;
- De mettre à jour le tableau des effectifs ;

Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20171004-2017-185-DE
Date de télétransmission : 04/10/2017
Date de réception préfecture : 04/10/2017

- D'inscrire au budget les crédits nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 4 octobre 2017
Pour copie conforme, le 4 octobre 2017

Le Président,

Pierre DESARMENIEN

Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20171004-2017-185-DE
Date de télétransmission : 04/10/2017
Date de réception préfecture : 04/10/2017